

ACTEN NOTAIRES

1

96 avenue Kléber
RDC – 72B29
75016 PARIS
01.40.60.57.87 - acten.notaires@acten.notaires.fr

PIECES ET RENSEIGNEMENTS A FOURNIR (MARIAGE)

Liste des documents à fournir par email : acten.notaires@acten.notaires.fr

Questionnaire ci-joint à compléter

- **Une copie intégrale de votre acte de naissance** (daté de moins de 3 mois si elle est délivrée en France, de moins de 6 mois si elle est délivrée par un consulat étranger).
- **Une copie de votre Carte d'identité, passeport ou carte de résident/ carte de séjours en cours de validité** (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas)
- **Si nationalité étrangère :**
 - **extrait d'acte de naissance** rédigé dans la langue originale, ainsi que sa traduction agréée par le Consulat, l'Ambassade, ou par un traducteur reconnu des instances officielles.
 - **Un certificat de célibat visé par la délégation diplomatique.** Pour les ressortissants d'un pays de l'UE vous pouvez demander un acte plurilingue à votre mairie de naissance.
 - **Certificat de coutume** établi par les autorités compétentes ou la représentation diplomatique du pays étranger. ce certificat indique la législation en vigueur de l'État et les pièces d'état civil étrangères prouvant que le partenaire est majeur, célibataire et juridiquement capable.
 - Si vous êtes né à l'étranger, un **certificat de non-Pacs** de moins de 3 mois. Vous pouvez demander par courrier au Service central d'état civil - répertoire civil à l'aide du formulaire cerfa n°12819*05 ou par courrier électronique en utilisant le modèle requis.
 - **Un certificat de non-inscription au répertoire civil** à demander auprès du Service central d'état civil - Ministère chargé des affaires étrangères.

Renseignements complémentaires :

- Etes-vous pacsé(e), divorcé(e), veuf(ve).....OUI / NON (1)
(si oui, joindre la copie du PACS, jugement de divorce)
- Quel sera votre premier domicile suite à la célébration du mariage ?
(si oui, joindre la copie du PACS, jugement de divorce)
- Quel sera le lieu et la date (prévisible) du mariage ?
- Est-ce que vous souhaitez apporter des biens immobiliers (ou mobiliers) dans le cadre de votre contrat de mariage?
- Est-ce que vous souhaitez établir une liste de vos avoirs notamment pour le mobilier ?

ACTEN NOTAIRES

3

96 avenue Kléber

RDC – 72B29

75016 PARIS

01.40.60.57.87 - acten.notaires@acten.notaires.fr

Lieu de naissance (arrondissement si nécess.).....
Date de naissance
Domicile actuel
Profession actuelle
Nationalité

Tel domicile

Tel portable

Adresse e-mail.....

A compléter éventuellement

- Divorcé de ▶

Tribunal qui a prononcé le divorce ▶

Date du jugement de divorce ▶

- Séparé de corps de ▶

Tribunal qui a prononcé la séparation de corps ▶

Date du jugement de séparation de corps ▶

- Veuf de ▶

Lieu et date du décès du conjoint ▶

- POUR LES ETRANGERS, préciser :

N° de carte de séjour de résident ▶

Date de délivrance ▶

Décret de naturalisation en date du ▶

Numéro ▶

III - REGIME MATRIMONIAL

Lieu et date du mariage ▶

IV - PACS

PACS : OUI / NON (1)

Si oui :

- date du contrat ▶

- lieu du Tribunal d'Instance ▶

(1) rayez la mention inutile.